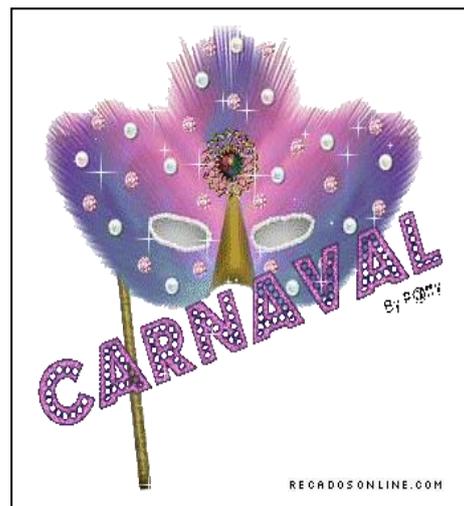


F.R.C.P.B.
N°392
K.L.B.P



PB – PP
BELGIE(N) - BELGIQUE



**PERIODIQUE MENSUEL
DU CERCLE PHILATELIQUE
"LES TIMBRES"
D'HAM-SUR-HEURE / NALINNES**

MARS 2017 – N°116

Fondé en septembre 2005 par
M. J. LADRIERE et M. R. BOURGEOIS

(Ne paraît pas en juillet et août)

TIRAGE : 50 EXEMPLAIRES

BUREAU DE DEPOT : 1150 BRUXELLES
P 801032

EDITEUR RESPONSABLE :
Brigitte CAPRASSE – Place Dewandre 2 – 1150 Bruxelles

MEMBRES DU COMITE

PRESIDENT D'HONNEUR

Jean LADRIERE
071/21.39.94

**PRESIDENTE
REDACTRICE DU BULLETIN**

Isabelle LEYSEN
Rue Hublette 25
6120 HAM-SUR-HEURE
071/21.74.29
E-mail : leysenisabelle@hotmail.com

**VICE PRESIDENT
VERIFICATEUR AUX LOTS**

Guy GALLAND
071/21.58.34

**TRESORIER
RESPONSABLE TOMBOLA**

Pierre BOSSUROY
071/32.54.86

SECRETAIRE

Françoise LEJEUNE
071/53.35.09
E-mail : lestimbres@hotmail.com

MEMBRES ACTIFS

Paula KICQ
Viviane SPAUTE
Eric DELOOZ
Alain DEBECKER
Dany BOONE-MATERNE
Marie France REMANT
Vincent MATERNE
Michel DELCULEE
Jacky DELANNOY

REUNIONS : le 2ème jeudi du mois à 19 heures.

LOCAL PRINCIPAL : Salon des Combattants à 6120 Cour-sur-Heure

**COTISATION : 8 € avec bulletin
5 € sans bulletin
2,50 € (jeune de – 18 ans)**

**COMPTE CPH : IBAN : BE98 126-1073037-93 au nom du club
Rue Hublette 32 – 6120 Beignée**

NOTRE SITE : www.lestimbres.be



MOT DE LA PRESIDENTE

Chers membres,

Voilà nous sommes déjà au mois de mars, un mois avant notre bourse du 1^{er} avril, nous espérons donc vous y voir nombreux.

Isabelle



Complément de PV du 12 JANVIER 2017.

Voilà nous complétons donc notre Pv du 12 janvier, lors de la réunion du 9 février, les vérificateurs (Monsieur Jean Michel Leconte et Monsieur Serge Peters), ont vérifié les comptes que Pierre Bossuroy tiens en bon père de famille, ils ont conclu que les comptes était bien tenu et donc en ordre et approuvé. A l'année prochaine.

**REUNION : aura lieu le 9 mars 2017
à 19 heures
au Salon des Combattants à Cour-sur-Heure**

RESERVE AUX MEMBRES

ANNONCES PHILATELIQUES

Notre membre et président ami de Thuin, Monsieur Jean-Pierre Brière (N°11), fait un appel à vous tous, afin de trouver des plis ou documents d'Ham sur Heure, pour continuer son histoire postale.

Contact : 071/51.51.74.

Notre membre Monsieur Michel Erauw (N°60), recherche tout ce qui concerne l'Exposition de Bruxelles 1897 – timbres neufs et oblitérés, lettres, entiers postaux, vignettes neuves ou sur documents, médailles et en général toute documentation. Il recherche également des documents avec oblitération des bureaux secondaires de Bruxelles comme par exemple, la Chancellerie, la place de la Chapelle, la rue Blaes, etc.....

Contact : 0495/52.38.29.

Si vous souhaitez insérer une annonce, une publicité, un article, un espace vous est réservé dans notre bulletin. Vous pouvez contacter la Présidente.

Date des réunions philatéliques pour 2017

13 avril - 11 mai - 8 juin - 14 septembre - 12 octobre - 9 novembre - 14 décembre



ANNIVERSAIRES

17/03 Mr MATERNE Vincent - 21/03 Mme SPAUTE Viviane - Mr PETERS Serge

Boucherie - Charcuterie

Dominique BEQUET

7, rue Miserque
MARBAIX-LA-TOUR
Tel : 071 / 218119

Grand choix de charcuteries fines, fabrication maison.

**Remise à domicile.
Service traiteur sur commande.**

A VOS AGENDAS

Samedi 5 mars : Grande bourse carto-philatelique CHIMAY Baileux, salle Sudhaina (parcours fléché), de 9 à 17h. Renseignements : 060/213352 (au soir) ou gbaudot@skynet.be.

Samedi 11 mars : Le cercle philatélique Gerpinnois, organise sa 27^{ème} bourse toutes collections et de livres au Collège Saint-Augustin, Avenue Astrid, 13 de 8h à 15h30.
Renseignements : 071/502436.

Samedi 18 mars : Le Royal Philatélic Club de Hesbaye organise sa 16^{ème} grande bourse du printemps des collectionneurs, Marché couvert, rue des Combattants à 4280 Hannut de 8h30 à 16h00. Entrée 2€. Renseignements : 019/698481.

Dimanche 19 mars : 36^{ème} bourse des collectionneurs de 9 à 16h, salle des Fêtes de Hollain, rue de Jollain à Hollain (Brunehaut).

REGLEMENT DES VENTES

Mise en vente lors des réalisations inter membres «VENTE DU MOIS »

Afin d'améliorer la qualité des lots de Belgique proposés aux ventes mensuelles et d'éviter des discussions suite à des erreurs de côtes, qualités et pourcentages, tous les points suivants devront être respectés.

1. Tous les lots **XX** et **X** seront vérifiés et les observations sur leurs qualités seront signalées lors de la vente.
2. Les timbres et séries **XX** jusqu'à aujourd'hui et **X** avant le 01/01/1961 de qualité PREMIER CHOIX seront mis en vente suivant les prix demandés par le vendeur mais sans que ceux-ci ne puissent être inférieurs à 30% de la cote du COB. Si lors du contrôle un lot proposé à la vente présente un défaut et ne répond pas aux critères de premier choix (ex : dents courtes, fraîcheur, rouille ou autres problèmes affectant les timbres et documents), le lot sera retiré de

la vente. Pour une vente à la tombola du club ces lots « premier choix », le % pourra être inférieur au 30% voir même gratuit.

3. Les timbres et séries **XX** jusqu'à aujourd'hui et **X** avant 1961 de qualité DEUXIEME CHOIX dont les défauts ont été signalés **PAR le vendeur lui-même** seront mis en vente suivant les prix demandés par le vendeur. Si ces défauts n'ont pas été signalés ou exagérés afin de vendre à moins de 30%, les lots seront retirés de la vente.
4. Les timbres **O** seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur et l'acheteur sera seul responsable d'estimer la qualité lors de l'exposition des lots avant la vente.
5. Les timbres dépareillés seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur comme dans un carnet de circulation.
6. Les cotes devront faire référence à un COB de l'année en cours ou une des deux années précédentes. Faute d'une référence vérifiable dans les COB de ces 3 années les lots seront retirés de la vente.
7. Des lots de séries ou dépareillés, de timbres **XX** ou **X**, peuvent être présentés sous la dénomination « **pour affranchissement** » **sans indication des timbres les composants** et les prix des lots feront référence à la valeur faciale. Sous cette présentation ces lots seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur ou seront retirés de la vente.
8. Les timbres **X** après 01/01/1961 seront mis en vente uniquement comme « valeur d'affranchissement ».
9. Lors des réunions mensuelles un membre **PRESENT** pourra présenter à un autre membre présent tout élément philatélique au prix qu'il désire.

Il est recommandé de placer les timbres dans des cartons genre "HAWID" ou autre pour bien les protéger. Pour les plis, des enveloppes en plastique ou en papier sont conseillées. (Ceci dans votre propre intérêt de façon à éviter des détériorations lors des manipulations).

Les prix de départ doivent être impérativement exprimés en €.

Les centimes des prix en € doivent impérativement se terminer par 0 ou par 5.

Les lots doivent être présentés avec une liste récapitulative, ainsi qu'une feuille jointe au nom de notre cercle (s'adresser à la présidente pour vous en procurer).

Nous insistons sur le fait que les vendeurs doivent être membres. Les lots doivent être remis à Madame Isabelle Leysen ou en cas d'absence à un autre membre du comité.

Les membres empêchés d'assister aux réunions et désirant remettre une offre, peuvent le faire auprès de la Présidente au 071/21.74.29.

REMARQUE GENERALE : Bien que le cercle prenne toutes les mesures utiles en vue d'assurer la bonne conservation des lots destinés aux ventes entre membres, **il décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.**

Nous rappelons que, pour les ventes, chaque vendeur et / ou acheteur est responsable des échanges qu'il effectue. Chaque membre est tenu avant de quitter la réunion, de vérifier leurs achats de timbres, qu'ils soient mis en vente, ou achetés. Le comité n'est en rien responsable des litiges qui pourraient survenir en raison d'un éventuel mauvais état des timbres vendus.

Il est aussi rappelé que le trésorier ne peut pas faire de crédit lors des ventes. Chaque membre doit être en mesure d'honorer ses enchères.

Pour de bonnes réunions conviviales et sans quiproquo, nous comptons sur votre fair-play et vous remercions d'avance pour votre compréhension

VENTE DU 9 MARS 2017

N°	Nb	PAYS	DESCRIPTION	ETAT	COTE	Pr.Dép.	Pr.V.
1	2	BELGIQUE	N°183 et 183a	XX	3	0,90	
2	1	BELGIQUE	N°292 H	X	20	6	
3	2	BELGIQUE	N°623/624	XX	10	3	
4	8	BELGIQUE	N°447 à 454	X	14	4	
5	6	BELGIQUE	N°441 à 448	XX	25	7,50	
6	7	BELGIQUE	N°998 à 1004	XX	34	10,20	
7	6	BELGIQUE	N°1013 à 1018	XX	10	3	
8	1	BELGIQUE	N°1031 (bord de feuille)	XX	35	10,50	
9	6	BELGIQUE	N°1182 à 1187	XX	10	3	
10	1	BELGIQUE	BL33 (N°1239)	XX	6	1,80	
11	6	BELGIQUE	N°196 Cu (Bord couleur)	O	3	0,80	
12	1	BELGIQUE	N°206 V1	O	2	0,50	
13	1	BELGIQUE	N°211 V1 (bord de feuille)	XX	40	12	
14	1	BELGIQUE	N°213 V2	XX	28	8,40	
15	1	BELGIQUE	CF 182 V	O	7	1,50	
16	21	BELGIQUE	N°190 à 210 (à voir)	O	20	4	
17	2	BELGIQUE	CF 211/212	O	8,75	2	
18	24	BELGIQUE	CF 236 à 259	O	7	1,80	
19	18	BELGIQUE	CF 304 à 321A	O	5,75	1,30	
20	4	BELGIQUE	CF 455 à 458	O	5	1,25	
21	28	DIVERS	Thématique Sports	O	/	0,70	
22	40	PORTUGAL	Divers oblitérés	O	/	1	
23	80	SUISSE	Divers oblitérés	O	/	2	
24	2	BELGIQUE	N°994/995	XX	15	4,50	
25	2	BELGIQUE	N°1025/26	XX	4,50	1,35	
26	6	BELGIQUE	N°1233/38	XX	6,25	1,90	
27	2	BELGIQUE	N°1623/24	XX	1,65	0,55	
28	1	BELGIQUE	Carnet 19	XX	5	1,50	
29	1	BELGIQUE	Carnet 20	XX	7	2,10	
30	1	BELGIQUE	Carnet 25	XX	5	1,60	
31	5	BELGIQUE	N°787/791	XX	56	16	
32	3	BELGIQUE	N°964/966	XX	5,50	1,50	
33	7	BELGIQUE	N°1039/1045	XX	13	3,50	
34	6	BELGIQUE	N°1102/1107	XX	13,50	4	
35	8	BELGIQUE	N°1139/1146	XX	15	4,50	
36	6	BELGIQUE	N°1176/1181	XX	21	7	
37	2	BELGIQUE	N°1578/79 (Numéro planche)	XX	2	0,50	
38	1	BELGIQUE	BF 17	XX	15,50	4,50	
39	1	BELGIQUE	BF 13	XX	10,50	3	
40	1	BELGIQUE	BF 37	XX	4	1,25	

Proverbes de MARS

Quand mars bien mouillé sera,

Beaucoup de fruits tu cueilleras.

SORTIES PHILATELIQUES DU 6 MARS

Bois en Fleurs : Les Jacinthes du bois de Hal.



Sauvé des flammes : Prévention Incendie.



Climat perturbé : Vous pouvez agir.



5 TIPS om je eigen CO₂-uitstoot te verlagen:

1. Isoleer je huis en denk aan de ventilatie.
2. Neem vaker de fiets in plaats van de wagen.
3. Eet minder vlees en verkijs lokale producten.
4. Een graadje minder in huis, als het koud is.
5. Een vliegtuigreis minder en vakantie in eigen land.

5 idées pour réduire votre émission de CO₂ :

1. Isolez votre domicile et pensez à l'aérer.
2. Déplacez-vous davantage en vélo plutôt qu'en voiture.
3. Mangez moins de viande et préférez les produits locaux.
4. Un degré de moins au thermostat, quand il fait froid.
5. Un voyage de moins en avion, un séjour en plus dans votre pays.

LISTE DE LA BIBLIOTHEQUE DU CLUB

MICHEL	1982	DEUTSCHLAND
MICHEL	1994	AUTOMATENMARKEN
MICHEL	1994-1995	KATALOG JURGEN-SPORT-WAHLFAHRT
MICHEL	1992	OUTRE MER
MICHEL	2002	CEPT UNO
MICHEL	2004-2005	KARIBISCHE INSELN
MICHEL	2005	NORD UND OSTAFRIKA
MICHEL	2005	SUD AMERIKA
MICHEL	2007	GERMANY SPECIALIZED
MICHEL		CATALOGUE DES TIMBRES POSTE DES COMORES

YT	1985	TOME 6	TIMBRES D'OUTRE-MER - DE I à Z
YT	1989	TOME 5	PAYS D'OUTRE MER
YT	1989	TOME 2	PAYS D'EXPRESSION FRANCAISE
YT	1989	TOME 3 - 2ème PARTIE	TIMBRES EUROPE DE L'OUEST - DE H à Y
YT	1990	TOME 8	SUPPLEMENT
YT	1990		50 VARIETES DE FRANCE A LA LOUPE
YT	1990	TOME 3	TIMBRES EUROPE DE L'OUEST
YT	1997	TOME 2 - 2ème PARTIE	PAYS INDEPENDANTS D'AFRIQUE
YT	2003	TOME 4 - 1ère PARTIE	EUROPE DE L'EST - DE A à P
YT	2003	TOME 4 - 2ème PARTIE	EUROPE DE L'EST - DE R à U
YT	2006	TOME 1	France
YT	2007	TOME 1 Bis	MONACO + TERRITOIRES Français d'OUTRE MER
YT	1988	TOME 7	SUPPLEMENT 2 - 5 - 6



**CERCLE PHILATELIQUE
"LES TIMBRES"
D'HAM-SUR-
HEURE/NALINNES**

**Organisera sa 11^{ème} bourse d'échanges
TOUTES COLLECTIONS**

**SAMEDI 1^{er} AVRIL 2017
De 9 à 16 heures**

**AU CHATEAU - Chemin d'Oultre-Heure, 20
6120 HAM-SUR-HEURE/NALINNES**

PHILATELIE – NUMISMATIQUE
CARTOPHILIE – TELECARTE etc....

ENTREE LIBRE – ACCESSIBLE AUX
PERSONNES A MOBILITE REDUITE -
BAR ET PISTOLETS FOURRES

Renseignements :

Mme Leysen 071/21.74.29

Email : lestimbres@hotmail.com